



Administratifs de l'**UNSa**



COMPTE RENDU GT RIFSEEP **5 octobre 2016**

C'était un second groupe de travail pour évoquer la mise en oeuvre de la révision de l'IFSE, conformément à la circulaire ministérielle du mois de novembre 2015. (notre délégation était composée d'Alexandra Derosière et de Christian Dahenne).

Un premier bilan de la mise en place du RIFSEEP prévoit un déficit de 350 000€ sur le BOP 141 (EPLE) et un équilibre sur le BOP 214 (services).

Au regard d'un déficit chronique sur ce BOP lié au traitement notamment des enseignants, on ne peut pas dire que l'Académie d'Amiens ait fait un sacrifice énorme pour promouvoir notamment les métiers de l'encadrement dans les EPLE de notre académie, conformément aux attentes de notre syndicat sur ce point notamment.

La révision de l'IFSE s'applique soit après un certain laps de temps, soit automatiquement lors d'un changement de grade.

Cette révision se fera tous les 3 ans et en fonction des crédits dont disposera le Rectorat.

Celui ci nous a proposé une révision forfaitaire consécutivement à un changement de grade comme suit:

1500€ pour les catégories A

1000€ pour les catégories B

500€ pour les catégories C

Pour le Rectorat, la révision forfaitaire est en fait une prime versée une seule fois et non une revalorisation de l'IFSE comme le prévoient les textes. Toutes les organisations syndicales présentes ont d'ailleurs eu la même lecture.

Conformément à la ligne directrice de notre syndicat, **c'est à dire la priorité à la catégorie C, nous avons fait sur cette base une contre proposition au Rectorat valide**
c'est à dire :

1250-1300€ selon disponibilité pour les catégories A

1000€ pour les catégories B

650-700€ selon disponibilité pour les catégories C

Ce rééquilibrage est nécessaire car cohérent, Lors de la mise en place de l'IFSE dans notre académie la catégorie C est la grande perdante. Il est donc nécessaire d'envoyer un signal dans la direction de cette catégorie tout en étant raisonnable sur nos demandes. Le SGEN CFDT s'est rallié à notre proposition.

La FSU en revanche est d'accord pour notre proposition pour les C et les B mais veut maintenir les 1500€ pour les A. Voilà ce que peut produire la démagogie. Ce sont les mêmes qui nous reprochaient d'avoir demandé la suppression de la distinction des personnels logés et non logés en EPLE alors que c'était une question d'équité notamment par rapport aux personnels de direction.

Le SG nous a dit également qu'il travaillait sur les reliquats de crédits à redistribuer en fin d'année. Cohérent avec notre ligne de conduite, que nous avons déjà évoquée au premier GT du 8 juillet dernier, nous avons apporté notre soutien à la demande cette fois ci de la FSU de privilégier dans la prime de fin d'année les catégories C.

Le Secrétaire Académique A&I-UNSA/Amiens

Christian Dahenne